

## **Chargé-e d'enseignement (temps partiel) à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel en Rhétorique**

### **Activité :**

La personne titulaire devra assurer l'enseignement du cours « Rhétorique » dans le Master of Law de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, au semestre de printemps.

### **Cet enseignement aborde les thèmes suivants :**

- La rhétorique, de l'Antiquité à nos jours; définitions, histoire de la rhétorique; conceptions.
- L'usage de la rhétorique aujourd'hui : éléments constitutifs et divisions traditionnelles, en ce compris les étapes de la rhétorique (invention, disposition, élocution, mémorisation, action) et les parties du discours (exorde, proposition, narration, confirmation, réfutation, digression, péroraison). Une place particulière est réservée à l'étude des principales figures rhétoriques.
- La rhétorique est envisagée dans ses dimensions politique, judiciaire et épideictique, mais on s'attache également aux nécessaires adaptations de la rhétorique dans le discours médiatique.

Taux d'activité : 18.18% (2h/semaine durant le semestre de printemps)

Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> février 2021

Durée du contrat : un semestre (printemps), renouvelable

Lieu de travail : Université de Neuchâtel

### **Profil souhaité :**

- Doctorat en droit
- Publications autres que la thèse de doctorat dans le domaine faisant l'objet de l'enseignement
- Expérience pratique et/ou de l'enseignement

### **Dossier de candidature :**

Les dossiers de candidature, comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé décrivant les activités d'enseignement et de recherche, la liste des activités pertinentes menées en lien avec l'enseignement mis au concours, les copies des titres obtenus et des relevés de notes, une liste de publications et les certificats de travail, doivent parvenir par email, **en un seul fichier PDF**, à [recrutement.droit@unine.ch](mailto:recrutement.droit@unine.ch) jusqu'au **30.09.2020**.

D'autres renseignements peuvent être sollicités par email auprès du professeur Olivier Hari.

L'Université de Neuchâtel s'engage activement à la mise en œuvre de sa responsabilité et offre des conditions de travail non discriminatoires.